Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

Ces employeurs qui permettent aux pompiers de nous protéger



Avec 198 conventions actives conclues entre le Service départemental d'incendie et de secours de Vaucluse (SDIS 84), des entreprises et des collectivités, le volontariat des sapeurs-pompiers bénéficie d'un soutien essentiel. Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse et Thierry Lagneau, président du SDIS remercient les employeurs dont l'engagement contribue directement à la sécurité des habitants et aussi au renfort des territoires confrontés à des crises majeures, car 80% des pompiers sont des volontaires.

Ils restent souvent dans l'ombre, pourtant leur contribution est indispensable au bon fonctionnement des secours. En permettant à leurs salariés, également sapeurs-pompiers volontaires, de quitter ponctuellement leur poste pour répondre à une intervention, des centaines d'employeurs vauclusiens participent concrètement à la protection de la population française. Thierry Lagneau, président du SDIS

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 novembre 2026

de Vaucluse, et Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, ont adressé un courrier de remerciement aux employeurs conventionnés du département alors que les sapeurs-pompiers font face aux incendies de forêt d'une façon particulièrement soutenue.

Un partenariat au service de l'intérêt général

Dans leur message, les deux hommes soulignent que cette disponibilité accordée aux salariés volontaires a permis au SDIS 84 de répondre aux demandes nationales de renfort tout en maintenant un niveau de protection suffisant sur le territoire vauclusien. Ils rappellent également que ce partenariat traduit 'un engagement citoyen concret' et une responsabilité partagée face aux défis croissants de la sécurité civile. Cette coopération contribue à protéger les populations, mais également l'environnement et l'activité économique, particulièrement exposés lors des incendies estivaux ou des épisodes climatiques extrêmes.

Un nombre record de départ de feu en Vaucluse

198 conventions déjà signées en Vaucluse

Le SDIS de Vaucluse compte 198 conventions actives conclues avec des entreprises privées et des collectivités publiques. Ces accords facilitent l'absence des salariés lorsqu'ils sont appelés en intervention, en formation ou en mission exceptionnelle. Ce dispositif constitue un levier majeur pour maintenir un maillage territorial efficace des centres de secours. En France, les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80% des effectifs des services d'incendie et de secours. Leur disponibilité demeure donc un enjeu stratégique, dans les paysages ruraux de Vaucluse, où la rapidité d'intervention repose largement sur cet engagement citoyen.

Une reconnaissance qui dépasse le simple remerciement

En saluant 'la dynamique de confiance et de solidarité' nouée avec les employeurs, le SDIS 84 met en lumière la décision d'un chef d'entreprise ou d'une collectivité qui autorise un collaborateur à répondre à l'appel.

Les principaux feux de forêt en France

Près de 42 hectare en Gironde, en Nouvelle Aquitaine ; Le massif de Gros Bessillon, dans le Var sur 1 000 hectares ; Dans les Landes entre Biscarrosse et Parentis-en-Born ; Dans l'Aude aux portes de Carcassonne ; Dans la Drome, 80 hectares à Bellegarde-en-Diois ; en Cote d'or, à Couchey, plus de 90 hectares.

Mireille Hurlin